



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
4 février 2016
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion
de l'intégration et de la coopération économiques
Quatrième session
Genève, 14 et 15 avril 2016
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international.
4. Adoption du rapport de la session.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la quatrième session figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible au moins une semaine avant la session.

Document

TD/B/C.I/MEM.6/10 Ordre du jour provisoire annoté



Point 3**Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international**

3. La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques se tiendra conformément au mandat approuvé par le Bureau du Conseil du commerce et du développement le 18 septembre 2013. L'objectif de la session est d'explorer le rôle et l'ampleur de la coopération internationale dans le renforcement des capacités permettant de combattre les crises économiques, de garantir la stabilité macroéconomique et d'édifier des économies résilientes à long terme, conditions nécessaires pour améliorer les perspectives de réalisation rapide et efficace des objectifs de développement durable.

4. La réalisation rapide et efficace du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable par les économies en développement ou en transition demande un environnement économique extérieur qui soit favorable. Or, les effets de la crise financière de 2008 et de la récession qui a suivi sur le commerce, les flux financiers, l'investissement, l'aide publique au développement et les migrations continuent à se faire sentir dans toutes les économies en développement, et le recul récent de l'apport de capitaux, des recettes en devises et des recettes publiques compromet les perspectives de développement pour des années. Cette dynamique fragilise cruellement l'aptitude des pays en développement à progresser en direction des objectifs de développement durable, notamment à accélérer une croissance durable et équitable, à éliminer la pauvreté, à lutter contre la faim et la maladie et à se doter d'une capacité d'adaptation. Une riposte efficace aux difficultés qui découlent de la répétition de crises financières et économiques mondiales exige non seulement une action sur tous les fronts à l'échelle planétaire, mais aussi une meilleure coopération entre les pays du Sud.

5. La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle explorera ces difficultés et les possibilités de les résoudre. L'accent sera mis sur les moyens d'améliorer la gestion macroéconomique et le fonctionnement de l'économie grâce au partage de bonnes pratiques et de ressources, à la coordination des politiques générales entre pays en développement et à l'exploitation maximale de la marge d'action disponible, de manière à promouvoir la réalisation rapide et efficace des objectifs de développement durable. On attend des experts qu'ils apportent à la réunion leurs idées personnelles et qu'ils mettent en lumière telle ou telle question relevant de leur domaine de spécialisation.

6. Le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information afin de faciliter le débat. De plus, les experts sont encouragés à rédiger des articles sur les questions à l'ordre du jour; ces contributions seront distribuées pendant la session sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Document

TD/B/C.I/MEM.6/11 Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international

Point 4

Adoption du rapport de la session

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à :

M^{me} Elissa Braunstein
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Palais des Nations, CH-1211, Genève (Suisse)
Téléphone : 41 22 917 5857
Télécopieur : 41 22 917 0050
Courriel : elissa.braunstein@unctad.org